

Libramont, le 12 mars 2010.

Madame, Monsieur,

La saison de culture 2010 se rapproche à grands pas. Si vous envisagez de produire de la pomme de terre à grande ou à petite échelle ou si vous encadrez techniquement la profession, il est alors temps de penser à renouveler l'abonnement au système d'avertissements, destiné plus particulièrement à la lutte contre le mildiou de la pomme de terre.

En Wallonie, deux systèmes d'avertissements coexistent : celui du CRA-W (Centre wallon de recherches agronomiques), et celui du CARAH (Centre pour l'Agronomie et l'agro-industrie de la Province de Hainaut). Depuis 2007, une démarche initiée par le Conseil wallon de filière pomme de terre (CWFPDT) et coordonnée par le Centre Pilote Pomme de terre (CPP) tend à fusionner les deux systèmes dans un esprit de meilleure visibilité pour évoluer vers **un système d'avertissements unique**. Ce programme de fusion vient de recevoir l'appui financier de la Région wallonne (SPW-DGARNE) et du Fonds fédéral des Matières Premières (SPF-Santé publique) : la mise au point technique du système unique est maintenant en route. Toutefois, cette saison encore, les avertissements émaneront de chacune des Institutions (CARAH et CRA-W), le temps de mettre au point le nouveau système. Le programme comporte en outre un volet visant au renforcement de la **recherche appliquée** pour une information fiable aux agriculteurs et une mise à jour continue du système d'avertissement.

En 2010 les abonnements aux Services se feront encore de manière séparée pour être ensuite, en 2011, gérés de manière centralisée. Nous vous invitons donc à renouveler votre abonnement auprès de votre Institution habituelle. L'abonnement au CRA-W vous permettra, de recevoir les informations relatives au développement du mildiou et des populations de pucerons, aux conseils en matière de protection des cultures de pomme de terre, à l'évolution de la tubérisation et aux conseils phytotechniques. Ces informations émanent d'une collaboration étroite entre différents partenaires au sein du CRA-W, du CARAH, de la FIWAP, de PAMESEB et de la Direction Générale Agriculture, Ressources naturelles et Environnement.

Les bulletins d'information vous parviendront par courrier, fax ou e-mail et un répondeur téléphonique sera à votre disposition pour des renseignements journaliers moyennant le règlement de votre abonnement dont les modalités sont reprises sur le feuillet annexe.

En vous souhaitant une bonne saison, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Vincent CESAR  
Responsable du service

